



# ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

## PROCÈS-VERBAL N° 2

TROISIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

Le président dépose le document qui suit sur le bureau de l'Assemblée :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Destinataire : président de l'Assemblée législative :

Je soussigné, Larry MAGUIRE, *député de la circonscription électorale d'Arthur-Virden* à l'Assemblée législative du Manitoba, déclare par les présentes que j'ai l'intention de démissionner de mon poste de député à l'Assemblée législative.

Donné sous mes seings et sceaux au palais législatif le 18 octobre 2013.

(signé) Larry Maguire

Témoin : Cheryl Porter (contresigné)

Témoin : Terry Johnson (contresigné)

À l'intention du lieutenant-gouverneur en conseil :

Permettez-moi de vous informer que j'ai reçu la démission écrite de Larry MAGUIRE, *député de la circonscription électorale d'Arthur-Virden* à l'Assemblée législative du Manitoba, datée du 18 octobre 2013.

Conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Assemblée législative*, je prie maintenant Votre Honneur en conseil de bien vouloir prendre un décret visant à pourvoir le poste de député de la circonscription électorale d'Arthur-Virden.

Fait à Winnipeg le 18 octobre 2013.

Le président de l'Assemblée  
législative du Manitoba,

(signé) Daryl Reid

(Document parlementaire n° 1)

Présentation et lecture de pétitions :

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (E. Docking, B. Docking, K. Bezan et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (J. Dyck, L. de Rory, J. Harder et autres)

M<sup>me</sup> STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (L. Dueck, E. Janzen, M. Rempel et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (D. Turchyn, P. Panych, J. Cobert et autres)

M. FRIESEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (C. Wolfe, K. Sitompul, B. Hildebrand et autres)

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (K. Cross, M. Langrell, M. Langrell et autres)

---

M<sup>me</sup> WIGHT, *présidente du Comité permanent des ressources humaines*, présente le troisième rapport (deuxième session) du Comité :

**Réunion :**

Le Comité s'est réuni le 1<sup>er</sup> octobre 2013, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

**Questions à l'étude :**

- Projet de loi 5 — *Loi sur la garantie des maisons neuves/The New Home Warranty Act*;
- projet de loi 6 — *Loi modifiant le Code de la route (réglementation provisoire des poids et des dimensions des véhicules)/The Highway Traffic Amendment Act (Flexible Short-Term Regulation of Vehicle Weights and Dimensions)*;
- projet de loi 11 — *Loi modifiant la Loi sur les procédures contre la Couronne/The Proceedings Against the Crown Amendment Act*;
- projet de loi 17 — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur les pratiques commerciales (publicité et communication de renseignements visant les véhicules automobiles et autres modifications)/The Consumer Protection Amendment and Business Practices Amendment Act (Motor Vehicle Advertising and Information Disclosure and Other Amendments)*;
- projet de loi 27 — *Loi modifiant le Code de la route (services d'autobus nolisés)/The Highway Traffic Amendment Act (Charter Bus Service)*;
- projet de loi 29 — *Loi sur les arpenteurs-géomètres et modifications connexes/The Land Surveyors and Related Amendments Act*;

- projet de loi 35 — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (observation et exécution)/The Consumer Protection Amendment Act (Compliance and Enforcement Measures)*;
- projet de loi 41 — *Loi modifiant le Code de la route (sécurité accrue liée aux véhicules automobiles lourds)/The Highway Traffic Amendment Act (Enhanced Safety Regulation of Heavy Motor Vehicles)*;
- projet de loi 42 — *Loi modifiant le Code de la route (sécurité accrue des passagers)/The Highway Traffic Amendment Act (Enhancing Passenger Safety)*;
- projet de loi 46 — *Loi corrective de 2013/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2013*.

**Composition du Comité :**

- M. le *ministre* ASHTON;
- M. le *ministre* BJORNSON;
- M<sup>me</sup> BLADY;
- M. CULLEN;
- M. EICHLER;
- M. GRAYDON;
- M. HELWER;
- M<sup>me</sup> la *ministre* IRVIN-ROSS;
- M. le *ministre* RONDEAU;
- M. le *ministre* SWAN;
- M<sup>me</sup> WIGHT.

Le Comité a élu :

- M<sup>me</sup> WIGHT à la présidence;
- M<sup>me</sup> BLADY à la vice-présidence.

**Exposés oraux :**

Le Comité a entendu les deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 5 — *Loi sur la garantie des maisons neuves/The New Home Warranty Act* :

Maire Chris Goertzen  
Mike Moore

Association des municipalités du Manitoba  
Association des constructeurs d'habitations du Manitoba

Le Comité a entendu les huit exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 27 — *Loi modifiant le Code de la route (services d'autobus nolisés)/The Highway Traffic Amendment Act (Charter Bus Service)* :

Niel Henry  
Gordon Hrechka  
Shari Decter Hirst  
John Fehr  
Winston Gordon  
Hernan Silva  
Peter Hamel  
Walt Morris

Prairie Coach Charter Services Ltd.  
Brandon Bus Lines Limited  
Ville de Brandon  
Beaver Bus Lines  
Particulier  
Free Enterprise Bus Lines  
Greyhound Canada  
Winnipeg Exclusive Bus Tours

Le Comité a entendu les trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 29 — *Loi sur les arpenteurs-géomètres et modifications connexes/The Land Surveyors and Related Amendments Act* :

Andre Van De Walle  
Les McLaughlin  
Rick Sherby

Association des arpenteurs-géomètres du Manitoba  
Particulier  
Particulier

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 41 — *Loi modifiant le Code de la route (sécurité accrue liée aux véhicules automobiles lourds)/The Highway Traffic Amendment Act (Enhanced Safety Regulation of Heavy Motor Vehicles)* :

Ken Neufeld

Association du camionnage du Manitoba

**Exposés écrits :**

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 6 — *Loi modifiant le Code de la route (réglementation provisoire des poids et des dimensions des véhicules)/The Highway Traffic Amendment Act (Flexible Short-Term Regulation of Vehicle Weights and Dimensions)* :

Doug Dobrowolski

Association des municipalités du Manitoba

Le Comité a reçu cinq exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 27 — *Loi modifiant le Code de la route (services d'autobus nolisés)/The Highway Traffic Amendment Act (Charter Bus Service)* :

Doug Dobrowolski  
Don et Vel McAdam  
Carolynn Cancade et Nate Andrews  
Kim MacDonald  
Chris Henry

Association des municipalités du Manitoba  
Kelsey Bus Lines Ltd.  
Chambre de commerce de Brandon  
Particulier  
Intermountain Leasing Bus Charters

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 35 — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (observation et exécution)/The Consumer Protection Amendment Act (Compliance and Enforcement Measures)* :

Ben Kolisnyk

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

**Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :**

(N<sup>o</sup> 5) — *Loi sur la garantie des maisons neuves/The New Home Warranty Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 6) — *Loi modifiant le Code de la route (réglementation provisoire des poids et des dimensions des véhicules)/The Highway Traffic Amendment Act (Flexible Short-Term Regulation of Vehicle Weights and Dimensions)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 11) — *Loi modifiant la Loi sur les procédures contre la Couronne/The Proceedings Against the Crown Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 17) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur les pratiques commerciales (publicité et communication de renseignements visant les véhicules automobiles et autres modifications)/The Consumer Protection Amendment and Business Practices Amendment Act (Motor Vehicle Advertising and Information Disclosure and Other Amendments)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

*Il est proposé que l'article 2 du projet de loi soit amendé par suppression de l'article 236.*

(N<sup>o</sup> 27) — *Loi modifiant le Code de la route (services d'autobus nolisés)/The Highway Traffic Amendment Act (Charter Bus Service)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 29) — *Loi sur les arpenteurs-géomètres et modifications connexes/The Land Surveyors and Related Amendments Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 35) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (observation et exécution)/The Consumer Protection Amendment Act (Compliance and Enforcement Measures)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 41) — *Loi modifiant le Code de la route (sécurité accrue liée aux véhicules automobiles lourds)/The Highway Traffic Amendment Act (Enhanced Safety Regulation of Heavy Motor Vehicles)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec les amendements suivants :

*Il est proposé que l'article 2 du projet de loi soit amendé :*

*a) par substitution, à la définition de « véhicule commercial » figurant à l'alinéa a), de ce qui suit :*

« **véhicule commercial** » S'entend des camions qui ne sont pas des véhicules de transport public et qui ne font pas partie des véhicules ou catégories de véhicules suivants :

- a) les camions utilisés uniquement à des fins personnelles, sans égard au poids en charge autorisé;
- b) les camions agricoles;

c) les véhicules commerciaux à usage restreint;

d) les camions ou les catégories de camions que les règlements excluent de la présente définition. ("commercial truck")

b) dans l'alinéa b) :

(i) par adjonction des définitions qui suivent :

« **véhicule commercial à usage restreint** » Camion qui répond aux critères suivants :

a) selon le cas :

(i) il est exploité dans un rayon de 35 km de l'établissement de son propriétaire inscrit si cet endroit se trouve à l'extérieur de Winnipeg,

(ii) il est exploité à Winnipeg ou dans un rayon de 20 km de cette ville si l'établissement de son propriétaire inscrit se trouve dans cette ville,

(iii) il est employé au transport du gravillon, du sable ou de tout autre matériau destiné à la construction ou à l'entretien d'une route,

(iv) il est désigné à titre de véhicule commercial à usage restreint par règlement;

b) il serait un véhicule commercial n'eût été de la présente définition. ("limited-use commercial truck")

« **véhicule de transport public à usage restreint** » Camion qui répond aux critères suivants :

a) selon le cas :

(i) il est employé au transport du gravillon, du sable ou de tout autre matériau destiné à la construction ou à l'entretien d'une route,

(ii) il est désigné à titre de véhicule de transport public à usage restreint par règlement;

b) il serait un véhicule de transport public n'eût été de la présente définition. ("limited-use public service vehicle")

(ii) par substitution, à la définition de « **véhicule réglementé** », de ce qui suit :

« **véhicule réglementé** » Tout véhicule automobile — notamment un véhicule commercial, un véhicule commercial à usage limité, un véhicule de transport public autopropulsé, un véhicule de transport public à usage restreint et un autobus scolaire — qui répond à au moins un des critères établis ci-dessous :

- a) le poids en charge autorisé est d'au moins 4 500 kg;
- b) le nombre de places assises, y compris la place du chauffeur, est d'au moins 11.

**Le** présente définition ne vise toutefois pas les véhicules ou les catégories de véhicules qui en sont exclus par règlement. ("regulated vehicle")

c) par adjonction, à titre d'alinéa d), de ce qui suit :

d) dans la définition de « véhicule de transport public », par adjonction, après « exclut », de « les véhicules de transport public à usage restreint ».

*Il est proposé que le projet de loi soit amendé par adjonction, après l'alinéa 27d), de ce qui suit :*

e) par adjonction, après l'alinéa ttt.1), de ce qui suit :

ttt.2) pour exclure, selon le cas :

(i) des camions ou des catégories de camion de la définition de « véhicule commercial » figurant au paragraphe 1(1),

(ii) des véhicules automobiles ou des catégories de tels véhicules de la définition de « véhicule réglementé » figurant à ce même paragraphe;

ttt.3) pour désigner des camions ou des catégories de camions :

(i) soit à titre de véhicule commercial à usage restreint pour l'application de la définition de « véhicule commercial à usage restreint » figurant au paragraphe 1(1),

(ii) soit à titre de véhicule de transport public à usage restreint pour l'application de la définition de « véhicule de transport public à usage restreint » figurant à ce même paragraphe;

**(N° 42)** — *Loi modifiant le Code de la route (sécurité accrue des passagers)/The Highway Traffic Amendment Act (Enhancing Passenger Safety)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 46)** — *Loi corrective de 2013/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2013*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M<sup>m</sup>c WIGHT, le rapport du Comité est déposé.

---

M<sup>me</sup> WIGHT, *présidente du Comité permanent des ressources humaines*, présente le quatrième rapport (deuxième session) du Comité :

**Réunion :**

Le Comité s'est réuni le 7 octobre 2013, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

**Questions à l'étude :**

- Projet de loi 9 — *Loi modifiant la Loi sur l'Association des enseignants du Manitoba/The Teachers' Society Amendment Act*;
- projet de loi 12 — *Loi sur les écoles communautaires/The Community Schools Act*;
- projet de loi 14 — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire et la Loi sur les écoles publiques (groupes de parents œuvrant en milieu scolaire)/The Education Administration Amendment and Public Schools Amendment Act (Parent Groups for Schools)*;
- projet de loi 44 — *Loi sur l'éducation internationale/The International Education Act*.

**Composition du Comité :**

- M. la *ministre* ALLAN;
- M. BRIESE;
- M. DEWAR;
- M. GOERTZEN;
- M. MARCELINO;
- M<sup>me</sup> MITCHELSON;
- M<sup>me</sup> ROWAT;
- M. SARAN;
- M<sup>me</sup> la *ministre* SELBY;
- M. le *ministre* SWAN;
- M<sup>me</sup> WIGHT (présidente).

Le Comité a élu M. MARCELINO à la vice-présidence.

**Exposés oraux :**

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 9 — *Loi modifiant la Loi sur l'Association des enseignants du Manitoba/The Teachers' Society Amendment Act* :

Ken Pearce

Association des enseignants du Manitoba

Le Comité a entendu les trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 14 — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire et la Loi sur les écoles publiques (groupes de parents œuvrant en milieu scolaire)/The Education Administration Amendment and Public Schools Amendment Act (Parent Groups for Schools)* :



Marilyn Kolody	Association des conseils de parents du Manitoba
Gladys Hayward Williams	Particulier
Doraine Wachniak	Particulier

Le Comité a entendu les cinq exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 44 — *Loi sur l'éducation internationale/The International Education Act* :

Karen Strobel	Manitoba Council for International Education
Gary Gervais	Heartland International English School
Jeremy Read	Université de Winnipeg
Wayne Palendat	Manitoba Association of Career Colleges
Bilan Arte	Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-Manitoba

**Exposés écrits :**

Le Comité a reçu les trois exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 44 — *Loi sur l'éducation internationale/The International Education Act* :

Brent Poole	Division scolaire de Pembina Trails
Christian Perron	Université de Saint-Boniface
Grant Ganczar	Division scolaire de St. James-Assiniboia

**Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :**

(N<sup>o</sup> 9) — *Loi modifiant la Loi sur l'Association des enseignants du Manitoba/The Teachers' Society Amendment Act*

Le Comité a convenu à la majorité de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 12) — *Loi sur les écoles communautaires/The Community Schools Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 14) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire et la Loi sur les écoles publiques (groupes de parents œuvrant en milieu scolaire)/The Education Administration Amendment and Public Schools Amendment Act (Parent Groups for Schools)*

Le Comité a convenu à la majorité de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 44) — *Loi sur l'éducation internationale/The International Education Act*

Le Comité a convenu à la majorité de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M<sup>me</sup> WIGHT, le rapport du Comité est déposé.

---

M. HELWER, *président du Comité permanent des comptes publics*, présente le troisième rapport (deuxième session) du Comité :

**Réunions :**

Le Comité s'est réuni :

- le 19 juin 2012 à 14 heures (première session de la quarantième législature);
- le 19 juin 2012 à 18 h 30 (première session de la quarantième législature);
- le 5 juillet 2012 (première session de la quarantième législature);
- le 23 août 2012 (première session de la quarantième législature);
- le 12 septembre 2012 (première session de la quarantième législature);
- le 25 février 2013 (deuxième session de la quarantième législature);
- le 30 octobre 2013 (deuxième session de la quarantième législature).

**Questions à l'étude :**

- Le rapport du vérificateur général intitulé « Annual Report to the Legislature » et daté de janvier 2012 :
  - chapitre 3 : « Animikii Ozoson Child and Family Services Agency: First Nations of Southern Manitoba Child and Family Services Authority — Department of Family Services and Consumer Affairs »;
- le rapport du vérificateur général intitulé « Annual Report to the Legislature » et daté de janvier 2013 :
  - chapitre 4 : « Manitoba Early Learning and Child Care Program »;
  - chapitre 6 : « Office of the Fire Commissioner »;
- le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Our December 2006 Report: Audit of the Child and Family Services Division — Pre-Devolution Child in Care Processes and Practices »;
- le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-Up of Previously Issued Recommendations » et daté de janvier 2013 :
  - partie 7 : « Special Audit: Society for Manitobans with Disabilities ».

**Composition du Comité :**

Réunion du 19 juin 2012 à 14 heures :

- M. ALLUM;
- M<sup>me</sup> BRAUN;
- M. DEWAR (vice-président);
- M. GERRARD;
- M. HELWER;
- M. JHA;
- M. MAGUIRE (président);
- M. PEDERSEN;
- M<sup>me</sup> STEFANSON;
- M. le *ministre* STRUTHERS;
- M. WHITEHEAD.

Réunion du 19 juin 2012 à 18 h 30 :

- M. ALLUM;

- M<sup>me</sup> BRAUN;
- M. DEWAR (vice-président);
- M. GERRARD;
- M. HELWER;
- M. JHA;
- M. MAGUIRE (président);
- M. PEDERSEN;
- M<sup>me</sup> STEFANSON;
- M. le *ministre* STRUTHERS;
- M. WHITEHEAD.

Réunion du 5 juillet 2012 :

- M. ALLUM;
- M<sup>me</sup> BRAUN;
- M. DEWAR (vice-président);
- M. GERRARD;
- M. HELWER;
- M. MAGUIRE (président);
- M. MARCELINO;
- M. PEDERSEN;
- M<sup>me</sup> STEFANSON;
- M. le *ministre* STRUTHERS;
- M. WIEBE.

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M. MARCELINO (Tyndall Park) remplace M. JHA;
- M. WIEBE remplace M. WHITEHEAD.

Réunion du 23 août 2012 :

- M. ALLUM;
- M<sup>me</sup> BRAUN;
- M<sup>me</sup> CROTHERS;
- M. DEWAR (vice-président);
- M. GERRARD;
- M. HELWER;
- M. MAGUIRE (président);
- M. MARCELINO;
- M. PEDERSEN;
- M<sup>me</sup> STEFANSON;
- M. WHITEHEAD.

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M<sup>me</sup> CROTHERS remplace M. JHA;
- M. MARCELINO (Tyndall Park) remplace M. le *ministre* STRUTHERS.

Réunion du 12 septembre 2012 :

- M. ALLUM;
- M. CULLEN;
- M. DEWAR (vice-président);
- M. EWASKO;
- M. GERRARD;
- M. HELWER;
- M. JHA;
- M. PEDERSEN;
- M. le *ministre* STRUTHERS;
- M. WHITEHEAD;
- M. WIEBE.

Le Comité a élu M. HELWER à la présidence.

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M. EWASKO remplace M<sup>me</sup> DRIEDGER;
- M. WIEBE remplace M<sup>me</sup> BRAUN.

Réunion du 25 février 2013 :

- M<sup>me</sup> CROTHERS;
- M. DEWAR (vice-président);
- M<sup>me</sup> DRIEDGER;
- M. EWASKO;
- M. GERRARD;
- M. HELWER (président);
- M. JHA;
- M. PEDERSEN;
- M. le *ministre* STRUTHERS;
- M. WHITEHEAD;
- M<sup>me</sup> WIGHT.

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M<sup>me</sup> CROTHERS remplace M. ALLUM;
- M<sup>me</sup> WIGHT remplace M<sup>me</sup> BRAUN;
- M. EWASKO remplace M. CULLEN.

Réunion du 30 octobre 2013 :

- M<sup>me</sup> CROTHERS;
- M. DEWAR (vice-président);
- M<sup>me</sup> DRIEDGER;
- M. EWASKO;
- M. GERRARD;
- M. HELWER (président);
- M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD;

- M. MARCELINO (Tyndall Park);
- M. PEDERSEN;
- M. SARAN;
- M. WIEBE.

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M. MARCELINO (Tyndall Park) remplace M. JHA;
- M. SARAN remplace M. WHITEHEAD;
- M. EWASKO remplace M. CULLEN.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 19 juin 2012 à 14 heures :**

- M<sup>me</sup> Carol Bellringer, *vérificatrice générale*;
- M. KOSTYSHYN, *ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales*;
- M. Barry Todd, *sous-ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales*;
- M<sup>me</sup> OSWALD, *ministre de la Santé*;
- M. Milton Sussman, *sous-ministre de la Santé*.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 19 juin 2012 à 18 h 30 :**

- M<sup>me</sup> Carol Bellringer, *vérificatrice générale*;
- M<sup>me</sup> ALLAN, *ministre de l'Éducation*;
- M. Gerald Farthing, *sous-ministre de l'Éducation*.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 5 juillet 2012 :**

- M<sup>me</sup> Carol Bellringer, *vérificatrice générale*;
- M. SWAN, *ministre chargé de l'application de la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba*;
- M<sup>me</sup> Marilyn McLaren, *présidente-directrice générale, Société d'assurance publique du Manitoba*.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 23 août 2012 :**

- M<sup>me</sup> Carol Bellringer, *vérificatrice générale*;
- M<sup>me</sup> IRVIN-ROSS, *ministre du Logement et du Développement communautaire*;
- M<sup>me</sup> Joy Cramer, *sous-ministre du Logement et du Développement communautaire*.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 12 septembre 2012 :**

- M<sup>me</sup> Carol Bellringer, *vérificatrice générale*;
- M. Doug Harold, *directeur principal responsable de la vérification des TI*;
- M<sup>me</sup> OSWALD, *ministre de la Santé*;
- M. Milton Sussman, *sous-ministre de la Santé*;
- M. ASTHON, *ministre chargé de l'application de la Loi sur la Corporation manitobaine des loteries*;
- M. Winston Hodgins, *président-directeur général, Corporation manitobaine des loteries*.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 25 février 2013 :**

- M<sup>me</sup> Carol Bellringer, *vérificatrice générale*;
- M. STRUTHERS, *ministre des Finances*;
- M. John Clarkson, *sous-ministre des Finances*.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 30 octobre 2013 :**

- M<sup>me</sup> Carol Bellringer, *vérificatrice générale*;
- M<sup>me</sup> BRAUN, *ministre du Travail et de l'Immigration*;
- M. Jeff Parr, *sous-ministre du Travail et de l'Immigration*;
- M<sup>me</sup> HOWARD, *ministre des Finances*;
- M. John Clarkson, *sous-ministre des Finances*;
- M<sup>me</sup> IRVIN-ROSS, *ministre des Services à la famille*;
- M<sup>me</sup> Joy Cramer, *sous-ministre des Services à la famille*.

**Ententes :**

Le Comité s'est entendu pour terminer l'examen des chapitres qui suivent et qui sont tirés du rapport du vérificateur général intitulé « Annual Report to the Legislature » et daté de janvier 2012 :

- chapitre 1 — « Accounts and Financial Statements: Section 10 Annual Report », pendant la réunion du 25 février 2013;
- chapitre 2 — « Appointment Process to Agencies, Boards and Commissions », pendant la réunion du 23 août 2012;
- chapitre 3 — « Animikii Ozoson Child and Family Services Agency: First Nations of Southern Manitoba Child and Family Services Authority — Department of Family Services and Consumer Affairs », pendant la réunion du 30 octobre 2013;
- chapitre 4 — « Food Safety: Department of Agriculture, Food and Rural Initiatives and Department of Health », pendant la réunion du 19 juin 2012 à 14 heures;
- chapitre 5 — « Personal Injury Protection Plan: Manitoba Public Insurance », pendant la réunion du 5 juillet 2012;
- chapitre 6 — « Special Needs Education: Department of Education », pendant la réunion du 19 juin 2012 à 18 h 30;
- chapitre 7 — « Taxation Division Audit Branch: Department of Finance », pendant la réunion du 25 février 2013;
- chapitre 8 — « Wireless Network Security: Winnipeg Regional Health Authority and Manitoba eHealth; Manitoba Lotteries Corporation », pendant la réunion du 12 septembre 2012.

Le Comité s'est entendu pour terminer l'examen de la partie 7 — « Special Audit: Society for Manitobans with Disabilities » tirée du rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Previously Issued Recommendations » et daté de janvier 2013, pendant la réunion du 30 octobre 2013.

Pendant la réunion du 30 octobre 2013, le Comité s'est entendu pour reporter à une réunion ultérieure les points à l'ordre du jour suivants :

- chapitre 4 — « Manitoba Early Learning and Child Care Program » tiré du rapport du vérificateur général intitulé « Annual Report to the Legislature » et daté de janvier 2013;
- rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Our December 2006 Report: Audit of the Child and Family Services Division — Pre-Devolution Child in Care Processes and Practices ».

**Rapport étudié et adopté :**

Le Comité a examiné le rapport du vérificateur général intitulé « Annual Report to the Legislature » et daté de janvier 2012 et l'a adopté sans modifications.

**Rapports étudiés, mais non adoptés :**

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après, mais ne les a pas adoptés :

- le rapport du vérificateur général « Annual Report to the Legislature » et daté de janvier 2013 (Chapitre 6 — examen non complété);
- le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-Up of Previously Issued Recommendations » et daté de janvier 2013 (Partie 7 — examen complété).

Sur la motion de M. HELWER, le rapport du Comité est déposé.

---

M. NEVAKSHONOFF, *président du Comité permanent du développement social et économique*, présente le quatrième rapport (deuxième session) du Comité :

**Réunion :**

Le Comité s'est réuni le 15 octobre 2013, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

**Questions à l'étude :**

- Projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire et la Charte de la ville de Winnipeg (logement abordable)/The Planning Amendment and City of Winnipeg Charter Amendment Act (Affordable Housing)*;
- projet de loi 22 — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (approbation de lotissements)/The Planning Amendment Act (Subdivision Approval)*;
- projet de loi 32 — *Loi modifiant la Loi sur l'Institut manitobain de l'Association canadienne de gestion des achats/The Manitoba Institute of the Purchasing Management Association of Canada Amendment Act*;
- projet de loi 39 — *Loi sur l'efficacité gouvernementale (modification ou remplacement de diverses lois — fusion d'organismes et non-participation aux nominations)/The Government Efficiency Act (Various Acts Amended or Replaced to Consolidate Boards and Agencies and Eliminate Government Appointments)*;
- projet de loi 43 — *Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries et Loi sur la réglementation des alcools et des jeux/The Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Act and the Liquor and Gaming Control Act*.

**Composition du Comité :**

- M. ALLUM;
- M. le *ministre* CHOMIAK;

- M. CULLEN;
- M. DEWAR;
- M<sup>me</sup> DRIEDGER;
- M. EICHLER;
- M. le ministre LEMIEUX;
- M<sup>me</sup> la ministre MELKICK;
- M. NEVAKSHONOFF;
- M. PEDERSEN;
- M. le ministre STRUTHERS.

Le Comité a élu :

- M. NEVAKSHONOFF à la présidence;
- M. ALLUM à la vice-présidence.

**Exposés oraux :**

Le Comité a entendu les six exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire et la Charte de la ville de Winnipeg (logement abordable)/The Planning Amendment and City of Winnipeg Charter Amendment Act (Affordable Housing)* :

Glen Kruck	Brandon Affordable Housing Coalition
Arnold Grambo	Particulier
Mike Moore	Association des constructeurs d'habitations du Manitoba
Josh Brandon	Centre canadien de politiques alternatives
George Pasieka	Particulier
Clark Brownlee	Right to Housing Coalition

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 32 — *Loi modifiant la Loi sur l'Institut manitobain de l'Association canadienne de gestion des achats/The Manitoba Institute of the Purchasing Management Association of Canada Amendment Act* :

Jay Anderson	Association de la gestion de la chaîne d'approvisionnement
--------------	--

Le Comité a entendu les huit exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 43 — *Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries et Loi sur la réglementation des alcools et des jeux/The Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Act and the Liquor and Gaming Control Act* :

Connie Clauson	Particulier
George Fraser	Association des massothérapeutes du Manitoba
Wayne Anderson	Particulier
Jim Baker	Manitoba Hotel Association
Leo Ledohowski	Canad Inns
David Kaisaris	Particulier
Scott Jocelyn	Association des restaurateurs et des services alimentaires du Manitoba
Dwayne Marling	Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires



**Exposés écrits :**

Le Comité a reçu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire et la Charte de la ville de Winnipeg (logement abordable)/The Planning Amendment and City of Winnipeg Charter Amendment Act (Affordable Housing)* :

Jason Zinko

Brandon Community Builders Inc.

Le Comité a reçu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 22 — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (approbation de lotissements)/The Planning Amendment Act (Subdivision Approval)* :

Doug Dobrowolski

Association des municipalités du Manitoba

Le Comité a reçu les quatre exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 43 — *Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries et Loi sur la réglementation des alcools et des jeux/The Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Act and the Liquor and Gaming Control Act* :

Doug Dobrowolski

Association des municipalités du Manitoba

David Carriere

Keystone Motor Inn

Anne Fitzgerald

Cinemax Entertainment LP

Nuria Bronfman

Association des cinémas du Canada

**Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :**

(N<sup>o</sup> 7) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire et la Charte de la ville de Winnipeg (logement abordable)/The Planning Amendment and City of Winnipeg Charter Amendment Act (Affordable Housing)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 22) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (approbation de lotissements)/The Planning Amendment Act (Subdivision Approval)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

*Il est proposé que l'article 12 du projet de loi soit amendé par substitution, à « 30 septembre 2013 », de « 31 janvier 2014 ».*

(N<sup>o</sup> 32) — *Loi modifiant la Loi sur l'Institut manitobain de l'Association canadienne de gestion des achats/The Manitoba Institute of the Purchasing Management Association of Canada Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 39) — *Loi sur l'efficacité gouvernementale (modification ou remplacement de diverses lois — fusion d'organismes et non-participation aux nominations)/The Government Efficiency Act (Various Acts Amended or Replaced to Consolidate Boards and Agencies and Eliminate Government Appointments)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

*Il est proposé que le paragraphe 16(3) du projet de loi soit amendé par substitution, à « 1<sup>er</sup> octobre 2013 », de « 1<sup>er</sup> janvier 2014 ».*

(N<sup>o</sup> 43) — *Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries et Loi sur la réglementation des alcools et des jeux/The Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Act and the Liquor and Gaming Control Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. NEVAKSHONOFF, le rapport du Comité est déposé.

---

M. NEVAKSHONOFF, *président du Comité permanent du développement social et économique*, présente le cinquième rapport (deuxième session) du Comité :

**Réunion :**

Le Comité s'est réuni le 29 octobre 2013, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

**Questions à l'étude :**

- *Projet de loi 4 — Loi modifiant la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Personal Health Information Amendment Act;*
- *projet de loi 13 — Loi sur le Fonds de mise en valeur du poisson et de la faune/The Fish and Wildlife Enhancement Fund Act;*
- *projet de loi 15 — Loi modifiant le Code des normes d'emploi (protection du salaire minimum pour les employés ayant des incapacités)/The Employment Standards Code Amendment Act (Minimum Wage Protection for Employees with Disabilities);*
- *projet de loi 19 — Loi modifiant la Loi sur la réduction du volume et de la production des déchets et la Loi sur l'environnement/The Waste Reduction and Prevention Amendment and Environment Amendment Act;*
- *projet de loi 24 — Loi modifiant la Loi sur les espèces en voie de disparition (protection des écosystèmes et diverses modifications)/The Endangered Species Amendment Act (Ecosystem Protection and Miscellaneous Amendments);*
- *projet de loi 26 — Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains/The Accessibility for Manitobans Act;*
- *projet de loi 28 — Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie et la Loi sur les hôpitaux (privilèges d'admission)/The Health Services Insurance Amendment and Hospitals Amendment Act (Admitting Privileges);*
- *projet de loi 30 — Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé des forêts (arbres remarquables)/The Forest Health Protection Amendment Act (Heritage Trees);*

- projet de loi 45 — *Loi sur les médicaments à prix concurrentiel (modifications de diverses lois)/The Competitive Drug Pricing Act (Various Acts Amended)*.

**Composition du Comité :**

- M. ALTEMEYER;
- M<sup>me</sup> la ministre BRAUN;
- M. BRIESE;
- M. FRIESEN;
- M<sup>me</sup> la ministre HOWARD;
- M. le ministre MACKINTOSH;
- M<sup>me</sup> la ministre MARCELINO;
- M. NEVAKSHONOFF (président);
- M<sup>me</sup> ROWAT;
- M. SMOOK;
- M<sup>me</sup> la ministre SELBY.

Le Comité a élu M. ALTEMEYER à la vice-présidence.

**Exposés oraux :**

Le Comité a entendu les deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 13 — *Loi sur le Fonds de mise en valeur du poisson et de la faune/The Fish and Wildlife Enhancement Fund Act* :

David Carrick	Fish Futures
Paul Turenne	Particulier

Le Comité a entendu les quatre exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 24 — *Loi modifiant la Loi sur les espèces en voie de disparition (protection des écosystèmes et diverses modifications)/The Endangered Species Amendment Act (Ecosystem Protection and Miscellaneous Amendments)* :

Peter Marykuca	Particulier
Christian Artuso	Études d'Oiseaux Canada
Doris Ames	Native Orchid Conservation Inc.
Shaunna Morgan	Initiative boréale canadienne

Le Comité a entendu les 19 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 26 — *Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains/The Accessibility for Manitobans Act* :

David Lepofsky	Accessibility for Ontarians with Disabilities Act Alliance
Gail Mores	Marche des dix sous
Kevin Rebeck	Fédération du travail du Manitoba
Patrick Falconer	Barrier-Free Manitoba
Laurie Helgason	Particulier
Libby Zdriluk	Independent Living Resource Centre
David Steen	Particulier

Samuel Unrau	Association étudiante de l'Université de Winnipeg
Megan Fultz	Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (Manitoba)
Jeannette Delong	Abilities Manitoba
Ruth Enns	Particulier
Oly Backstrom	Particulier
Jess Turner	Manitoba League of Persons with Disabilities
D <sup>r</sup> Jennifer Frain	New Directions for Children, Youth, Adults and Families
Ross Eadie	Particulier
Rob McInnes	Diversity World
George Pasioka	Association canadienne pour la santé mentale, division du Manitoba
John Ruppel	Particulier
Geraldine Sage	Particulier

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 28 — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie et la Loi sur les hôpitaux (privilèges d'admission)/The Health Services Insurance Amendment and Hospitals Amendment Act (Admitting Privileges)* :

Geralyn Reimer	Association des sages-femmes du Manitoba
----------------	--

Le Comité a entendu les trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 45 — *Loi sur les médicaments à prix concurrentiel (modifications de diverses lois)/The Competitive Drug Pricing Act (Various Acts Amended)* :

Barret Procyshyn	Manitoba Society of Pharmacists
Kristine Petrasko	Association des pharmaciens du Canada
Amy Oliver	Particulier

**Exposés écrits :**

Le Comité a reçu deux exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 13 — *Loi sur le Fonds de mise en valeur du poisson et de la faune/The Fish and Wildlife Enhancement Fund Act* :

Cherry White et Stu Jansson	Manitoba Trappers Association
Doug Tesch	Netley Marsh Waterfowl Foundation

Le Comité a reçu sept exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 24 — *Loi modifiant la Loi sur les espèces en voie de disparition (protection des écosystèmes et diverses modifications)/The Endangered Species Amendment Act (Ecosystem Protection and Miscellaneous Amendments)* :

Helios Hernandez	Particulier
Cam Dahl	Manitoba Beef Producers
Bruce Ford et Elizabeth Punter	Université du Manitoba, département des sciences biologiques
Ron Thiessen	Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada
Terry Galloway	Particulier
C-Jae Breiter	Wildlife Society, section manitobaine
David Punter	Particulier

Le Comité a reçu deux exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 26 — *Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains/The Accessibility for Manitobans Act* :

Doug Dobrowolski  
Karen Wittman

Association des municipalités du Manitoba  
Association du Barreau du Manitoba

**Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :**

(N<sup>o</sup> 4) — *Loi modifiant la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Personal Health Information Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 13) — *Loi sur le Fonds de mise en valeur du poisson et de la faune/The Fish and Wildlife Enhancement Fund Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 15) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (protection du salaire minimum pour les employés ayant des incapacités)/The Employment Standards Code Amendment Act (Minimum Wage Protection for Employees with Disabilities)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 19) — *Loi modifiant la Loi sur la réduction du volume et de la production des déchets et la Loi sur l'environnement/The Waste Reduction and Prevention Amendment and Environment Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 24) — *Loi modifiant la Loi sur les espèces en voie de disparition (protection des écosystèmes et diverses modifications)/The Endangered Species Amendment Act (Ecosystem Protection and Miscellaneous Amendments)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 26) — *Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains/The Accessibility for Manitobans Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec les amendements suivants :

*Il est proposé que le paragraphe 2(2) de la version anglaise du projet de loi soit amendé par substitution, à « impairment », de « disability ».*

*Il est proposé que le paragraphe 3(1) du projet de loi soit remplacé par ce qui suit :*

**Définition de « barrière »**

**3(1)** Une barrière est tout ce qui fait obstacle à la possibilité pour une personne de participer d'égal à égal et d'une façon complète et efficace à la vie en société en raison d'un handicap d'ordre physique, mental, intellectuel ou sensoriel.

*Il est proposé que le paragraphe 6(4) du projet de loi soit amendé par substitution, à « lieux qui comportent une ou deux unités d'habitation », de « locaux d'habitation qui comportent une ou deux unités de logement ».*

*Il est proposé que l'article 8 du projet de loi soit amendé par adjonction, après le paragraphe (3), de ce qui suit :*

**Paramètres — progrès importants réalisés au cours des 10 premières années**

**8(4)** Le ministre fait en sorte que les paramètres établis en vertu du présent article permettent la mise en œuvre des mesures, des politiques, des pratiques et autres exigences nécessaires à la réalisation de progrès importants en vue de la garantie de l'accessibilité au plus tard en 2023.

*Il est proposé d'ajouter ce qui suit avant l'article 36 du projet de loi, mais après l'intertitre « DISPOSITIONS GÉNÉRALES » :*

**Renseignements fournis dans un format accessible**

**35.1** Le ministre et les entités mentionnées ci-dessous sont tenus de fournir gratuitement à toute personne les renseignements suivants, dans un format accessible et dans un délai raisonnable après avoir reçu une demande en ce sens :

a) dans le cas du ministre :

(i) son plan annuel,

(ii) les paramètres d'élaboration applicables à une norme d'accessibilité projetée,

(iii) une norme d'accessibilité projetée et les recommandations que le conseil lui a soumises;

b) dans le cas du conseil, un résumé de ses réunions;

c) dans le cas d'un organisme du secteur public, son plan d'accessibilité.

**Accessibilité — Assemblée législative**

**35.2** Dans l'exercice de ses attributions sous le régime de la *Loi sur la Commission de régie de l'Assemblée législative*, la Commission visée par cette loi :

a) tient compte des normes d'admissibilité;

b) communique au public, aux moments et de la manière qu'elle juge indiqués, les mesures, politiques, pratiques et autres exigences qu'elle a mises en œuvre pour que des progrès soient réalisés en vue de la garantie de l'accessibilité dans l'immeuble et les bureaux de l'Assemblée.

**(N° 28)** — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie et la Loi sur les hôpitaux (privilèges d'admission)/The Health Services Insurance Amendment and Hospitals Amendment Act (Admitting Privileges)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec les amendements suivants :

Le Comité a voté la suppression de l'article 3 du projet de loi.

Le Comité a voté la suppression de l'article 6 du projet de loi.

*Il est proposé que l'article 2 du projet de loi soit remplacé par ce qui suit :*

2 *La définition de « malade hospitalisé » figurant au paragraphe 2(1) de la version française est remplacée par ce qui suit :*

« **malade hospitalisé** » Personne admise dans un hôpital et y occupant un lit, sur l'ordre d'un médecin, d'une infirmière ayant un champ d'exercice élargi ou d'une sage-femme ou, sous réserve des conditions prévues par règlement, d'un dentiste autorisé. ("in-patient")

*Il est proposé que l'article 5 du projet de loi soit remplacé par ce qui suit :*

5 *La définition de « malade hospitalisé » figurant à l'article 1 est modifiée par adjonction, après « d'un médecin », de « , d'une infirmière ayant un champ d'exercice élargi ou d'une sage-femme ».*

**(N° 30)** — *Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé des forêts (arbres remarquables)/The Forest Health Protection Amendment Act (Heritage Trees)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 45)** — *Loi sur les médicaments à prix concurrentiel (modifications de diverses lois)/The Competitive Drug Pricing Act (Various Acts Amended)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

*Il est proposé que le paragraphe 10(2) du projet de loi soit amendé par substitution, à « 30 septembre 2013 », de « 31 mars 2014 ».*

Sur la motion de M. NEVAKSHONOFF, le rapport du Comité est déposé.

---

M. JHA, *président du Comité permanent des sociétés d'État*, présente le cinquième rapport (deuxième session) du Comité :

#### **Réunions :**

Le Comité s'est réuni au palais législatif :

- le 30 mai 2011 (cinquième session de la trente-neuvième législature);
- le 4 avril 2012 (première session de la quarantième législature);
- le 9 avril 2013 (deuxième session de la quarantième législature);
- le 2 octobre 2013 (deuxième session de la quarantième législature).

**Questions à l'étude :**

- Le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2010;
- le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2011;
- le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2012;
- le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2013.

**Composition du Comité :**

Réunion du 30 mai 2011 :

- M. BOROTSIK;
- M. CULLEN;
- M. DEWAR (vice-président);
- M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD;
- M. MARTINDALE;
- M. MCFADYEN;
- M. PEDERSEN;
- M. REID (président);
- M. le *ministre* ROBINSON;
- M. le *ministre* STRUTHERS;
- M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK.

Réunion du 4 avril 2012 :

- M. ALLUM;
- M. le *ministre* CHOMIAK;
- M. CULLEN;
- M. DEWAR;
- M. HELWER;
- M. JHA (vice-président);
- M<sup>me</sup> la *ministre* MARCELINO;
- M. MARCELINO (Tyndall Park);
- M<sup>me</sup> STEFANSON;
- M<sup>me</sup> WIGHT (vice-présidente);
- M<sup>me</sup> WISHART.

Substitution effectuée pendant la réunion :  
M. MCFADYEN remplace M<sup>me</sup> STEFANSON.

Réunion du 9 avril 2013 :

- M. le *ministre* CHOMIAK;
- M<sup>me</sup> CROTHERS (vice-présidente);
- M. EICHLER;
- M. DEWAR;
- M. EWASKO;
- M. FRIESEN;



- M. JHA (président);
- M. MARCELINO;
- M. SCHULER;
- M. le *ministre* SWAN;
- M. WIEBE.

Réunion du 2 octobre 2013 :

- M. le *ministre* CHOMIAK;
- M. DEWAR;
- M. EWASKO;
- M. HELWER;
- M. JHA (président);
- M. MALOWAY;
- M<sup>me</sup> la *ministre* MARCELINO (Logan);
- M. MARCELINO (Tyndall Park);
- M. SCHULER;
- M<sup>me</sup> STEFANSON;
- M. le *ministre* SWAN.

Le Comité a élu M. MARCELINO (Tyndall Park) à la vice-présidence.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 30 mai 2011 :**

- M. Bob Brennan, *président-directeur général*;
- M. Vic Schroeder, *président*.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 4 avril 2012 :**

- M. Scott Thomson, *président-directeur général*;
- M. Bill Fraser, *président*.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 9 avril 2013 :**

- M. Scott Thomson, *président-directeur général*;
- M. Bill Fraser, *président*.

**Personne étant intervenue pendant la réunion du 2 octobre 2013 :**

M. Scott Thompon, *président-directeur général*

**Rapport étudié et adopté :**

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2010 et l'a adopté sans modifications.

**Rapports étudiés, mais non adoptés :**

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après, mais ne les a pas adoptés :

- le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2011;
- le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2012;
- le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2013.

Sur la motion de M. JHA, le rapport du Comité est déposé.

---

M. JHA, *président du Comité permanent des sociétés d'État*, présente le sixième rapport (deuxième session) du Comité :

**Réunions :**

Le Comité s'est réuni au palais législatif :

- le 21 mars 2012 (première session de la quarantième législature);
- le 15 avril 2013 (deuxième session de la quarantième législature);
- le 16 octobre 2013 à 14 heures (deuxième session de la quarantième législature).

**Questions à l'étude :**

- Le rapport annuel de la Société des alcools du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2011;
- le rapport annuel de la Société des alcools du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2012;
- le rapport annuel de la Société des alcools du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2013.

**Composition du Comité :**

Réunion du 21 mars 2012 :

- M<sup>me</sup> CROTHERS;
- M. EWASKO;
- M. GAUDREAU;
- M. GOERTZEN;
- M. NEVAKSHONOFF (président);
- M. le *ministre* ROBINSON;
- M. le *ministre* RONDEAU;
- M. SCHULER;
- M. SMOOK;
- M. le *ministre* SWAN;
- M<sup>me</sup> WIGHT (vice-présidente).

Réunion du 15 avril 2013 :

- M. ALLUM;
- M. CULLEN;
- M. EICHLER;
- M. JHA (président);

- M<sup>me</sup> la *ministre* MARCELINO;
- M. MARCELINO;
- M. le *ministre* RONDEAU;
- M. SMOOK;
- M. WIEBE;
- M<sup>me</sup> WIGHT (vice-présidente);
- M. WISHART.

Réunion du 16 octobre 2013 :

- M. ALLUM;
- M. le *ministre* CHIEF;
- M. CULLEN;
- M. DEWAR;
- M. FRIESEN;
- M. GAUDREAU;
- M. GRAYDON;
- M. JHA (président);
- M. le *ministre* RONDEAU;
- M. SARAN;
- M. WISHART.

Le Comité a élu M. ALLUM à la vice-présidence.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 21 mars 2012 :**

- M. Roman Zubach, *président-directeur général en intérim*;
- M<sup>me</sup> Carmen Neufeld, *présidente du conseil d'administration de la Société des alcools du Manitoba*.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 15 avril 2013 :**

- M. Winston Hodgins, *président-directeur général*;
- M<sup>me</sup> Tannis Mindell, *présidente du conseil*.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 16 octobre 2013 :**

- M. Winston Hodgins, *président-directeur général*;
- M<sup>me</sup> Corrine Scott, *directrice des services réglementaires*.

**Rapport étudié et adopté :**

Le Comité a examiné rapport annuel de la Société des alcools du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2011 et l'a adopté sans modifications.

**Rapports étudiés, mais non adoptés :**

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après mais ne les a pas adoptés :

- le rapport annuel de la Société des alcools du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2012;

- le rapport annuel de la Société des alcools du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2013.

Sur la motion de M. JHA, le rapport du Comité est déposé.

---

M. JHA, *président du Comité permanent des sociétés d'État*, présente le septième rapport (deuxième session) du Comité :

**Réunions :**

Le Comité s'est réuni au palais législatif :

- le 3 avril 2013 (deuxième session de la quarantième législature);
- le 16 octobre 2013 (deuxième session de la quarantième législature).

**Question à l'étude :**

Le rapport annuel de la Corporation manitobaine des loteries pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2012.

**Composition du Comité :**

Réunion du 3 avril 2013 :

- M. le *ministre* ASHTON;
- M. BRIESE;
- M. CULLEN;
- M. GRAYDON;
- M<sup>me</sup> la *ministre* IRVIN-ROSS;
- M. JHA (président);
- M. MAGUIRE;
- M. MALOWAY;
- M. MARCELINO;
- M. SARAN;
- M<sup>me</sup> WIGHT.

Réunion du 16 octobre 2013 :

- M. le *ministre* ASHTON;
- M<sup>me</sup> BLADY;
- M<sup>me</sup> BRAUN;
- M. CULLEN;
- M. DEWAR;
- M. FRIESEN;
- M. GAUDREAU;
- M. GRAYDON;
- M. JHA (président);
- M. NEVAKSHONOFF;
- M. PEDERSON.

Le Comité a élu M<sup>me</sup> BRAUN à la vice-présidence.  
Substitution effectuée pendant la réunion :  
M. PEDERSON remplace M. WISHART.

**Personne étant intervenue pendant la réunion du 2 avril 2013 :**

M. Winston Hodgins, *président-directeur général*

**Personne étant intervenue pendant la réunion du 16 octobre 2013 :**

M. Winston Hodgins, *président-directeur général*

**Rapport étudié et adopté :**

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Corporation manitobaine des loteries pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2012 et l'a adopté sans modifications.

Sur la motion de M. JHA, le rapport du Comité est déposé.

---

M. JHA, *président du Comité permanent des sociétés d'État*, présente le huitième rapport (deuxième session) du Comité :

**Réunions :**

Le Comité s'est réuni au palais législatif :

- le 21 septembre 2010 (quatrième session de la trente-neuvième législature);
- le 24 mai 2011 (cinquième session de la trente-neuvième législature);
- le 18 avril 2012 (première session de la quarantième législature);
- le 4 avril 2013 (deuxième session de la quarantième législature);
- le 21 octobre 2013 (deuxième session de la quarantième législature).

**Questions à l'étude :**

- Le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 28 février 2010;
- le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 28 février 2011;
- le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 29 février 2012;
- le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 28 février 2013;
- les états financiers vérifiés de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 28 février 2013.

**Composition du Comité :**

Réunion du 21 septembre 2010 :

- M<sup>me</sup> BLADY (présidente);
- M. CULLEN;
- M. DEWAR;
- M. FAURSCHOU;
- M. GRAYDON;
- M. JHA (vice-président);
- M. le *ministre* LEMIEUX;
- M. MARTINDALE;
- M. le *ministre* STRUTHERS;
- M. le *ministre* SWAN;
- M<sup>me</sup> TAILLIEU.

Réunion du 24 mai 2011 :

- M. BOROTSIK;
- M. CULLEN;
- M. DEWAR;
- M. GRAYDON;
- M<sup>me</sup> la *ministre* MARCELINO;
- M. MARTINDALE;
- M. NEVAKSHONOFF (président);
- M. SARAN (vice-président);
- M. le *ministre* SWAN;
- M<sup>me</sup> TAILLIEU;
- M. WHITEHEAD.

Réunion du 18 avril 2012 :

- M. CALDWELL (vice-président);
- M. DEWAR;
- M. GAUDREAU;
- M. GRAYDON;
- M. HELWER;
- M. JHA (président);
- M<sup>me</sup> la *ministre* MARCELINO;
- M. PEDERSEN;
- M. SARAN;
- M. SCHULER;
- M. le *ministre* SWAN.

Réunion du 4 avril 2013:

- M. BRIESE;
- M<sup>me</sup> CROTHERS (vice-présidente);
- M. DEWAR;

- M. EWASKO;
- M. GAUDREAU;
- M. HELWER;
- M. JHA (président);
- M. MALOWAY;
- M<sup>me</sup> ROWAT;
- M. le *ministre* ROBINSON;
- M. le *ministre* SWAN.

Réunion du 21 octobre 2013 :

- M. CALDWELL;
- M. DEWAR;
- M. EICHLER;
- M. EWASKO;
- M. HELWER;
- M. JHA (président);
- M. MALOWAY;
- M. MARCELINO (Tyndall Park);
- M. SMOOK;
- M. le *ministre* SWAN;
- M. WIEBE.

Le Comité a élu M. MARCELINO (Tyndall Park) à la vice-présidence.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 21 septembre 2010 :**

- M<sup>me</sup> Marilyn McLaren, *présidente-directrice générale*;
- M. Jake Janzen, *président du conseil*.

**Personne étant intervenue pendant la réunion du 24 mai 2011 :**

M<sup>me</sup> Marilyn McLaren, *présidente-directrice générale*

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 18 avril 2012 :**

- M<sup>me</sup> Marilyn McLaren, *présidente-directrice générale*;
- M. Jake Janzen, *président du conseil*.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 4 avril 2013 :**

- M<sup>me</sup> Marilyn McLaren, *présidente-directrice générale*;
- M. Jake Janzen, *président du conseil*.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 21 octobre 2013 :**

- M<sup>me</sup> Marilyn McLaren, *présidente-directrice générale*;
- M. Jake Janzen, *président du conseil*.

**Rapport étudié et adopté :**

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 28 février 2010 et l'a adopté sans modifications.

**Rapports étudiés, mais non adoptés :**

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après, mais ne les a pas adoptés :

- le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 28 février 2011;
- le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 29 février 2012;
- le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 28 février 2013;
- les états financiers vérifiés de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 28 février 2013.

Sur la motion de M. JHA, le rapport du Comité est déposé.

---

M. PETERSEN, *président du Comité permanent des sociétés d'État*, présente le neuvième rapport (deuxième session) du Comité :

**Réunions :**

Le Comité s'est réuni au palais législatif :

- le 6 juin 2011 (cinquième session de la trente-neuvième législature);
- le 11 avril 2012 (première session de la quarantième législature);
- le 23 octobre 2013 (deuxième session de la quarantième législature).

**Questions à l'étude :**

- Le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2011;
- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2012;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2010;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2011;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2012;
- le plan quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2011-2015;
- le plan quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2012-2016;
- le plan quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2013-2017.



**Composition du Comité :**

Réunion du 6 juin 2011 :

- M. ALTEMEYER;
- M<sup>me</sup> BRICK;
- M. BRIESE;
- M. DEWAR (vice-président);
- M. GRAYDON;
- M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD;
- M<sup>me</sup> la *ministre* MARCELINO;
- M. REID (président);
- M<sup>me</sup> ROWAT;
- M<sup>me</sup> TAILLIEU;
- M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK.

Substitutions effectuées pendant la réunion :

- M. CULLEN remplace M. GRAYDON;
- M. le *ministre* STRUTHERS remplace M. ALTEMEYER.

Réunion du 11 avril 2012 :

- M<sup>me</sup> BLADY;
- M. BRIESE;
- M. le *ministre* CHIEF;
- M. DEWAR;
- M. GOERTZEN;
- M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD;
- M. JHA (président);
- M<sup>me</sup> ROWAT;
- M. SARAN;
- M. SCHULER;
- M<sup>me</sup> WIGHT (vice-présidente).

Substitution effectuée pendant la réunion :

M. EICHLER remplace M<sup>me</sup> ROWAT.

Réunion du 23 octobre 2013 :

- M<sup>me</sup> la *ministre* BRAUN;
- M. BRIESE;
- M. CALDWELL;
- M. DEWAR;
- M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD;
- M<sup>me</sup> la *ministre* MARCELINO;
- M. PETERSEN;
- M. le *ministre* ROBINSON;

- M<sup>me</sup> ROWAT;
- M. SCHULER;
- M. WISHART.

Le Comité a élu :

- M. PETERSEN à la présidence;
- M. CALDWELL à la vice-présidence.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 6 juin 2011 :**

- M. Michael Werier, *président*;
- M. Doug Sexsmith, *président et premier dirigeant*.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 11 avril 2012 :**

- M. Michael Werier, *président*;
- M. Winston Maharaj, *président et premier dirigeant*.

**Personnes étant intervenues pendant la réunion du 23 octobre 2013 :**

- M. Michael Werier, *président*;
- M. Winston Maharaj, *président et premier dirigeant*.

**Rapports étudiés et adoptés :**

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après et les a adoptés sans modifications :

- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2011;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2010.

**Rapports étudiés, mais non adoptés :**

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après, mais ne les a pas adoptés :

- le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2012;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2011;
- le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2012;
- le plan quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2011-2015;
- le plan quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2012-2016;
- le plan quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2013-2017.

Sur la motion de M. PETERSEN, le rapport du Comité est déposé.

---

**Mercredi 13 novembre 2013**

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. PALLISTER, SARAN, GRAYDON, WHITEHEAD et GERRARD font des déclarations de député.

---

M<sup>me</sup> WIGHT, appuyée par M. WIEBE, propose que soit présentée au lieutenant-gouverneur l'adresse suivante :

Nous, députés à l'Assemblée législative du Manitoba, vous remercions bien humblement du discours que vous avez prononcé à l'ouverture de la troisième session de la quarantième législature du Manitoba.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> WIGHT et M. WIEBE interviennent. Sur la motion de M. PALLISTER le débat est ajourné.

---

La séance est levée à 15 h 20, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID